

15/09/2009



Confédération Générale  
des Petites et Moyennes Entreprises

## Communiqué

### **Crédit : les admonestations ne suffisent plus**

La CGPME le déplore depuis plusieurs mois, les entreprises, notamment les plus petites d'entre elles ont du mal à accéder au crédit. La Banque de France vient ainsi de confirmer le spectaculaire ralentissement du crédit de trésorerie aux entreprises dont le volume a baissé de 10,8% depuis juillet 2008.

Or restreindre les crédits de trésorerie, c'est prendre le risque de mettre en danger l'entreprise. Si ce comportement irresponsable ne peut à lui seul expliquer la singulière envolée des défaillances (+ 18% en juillet 2009 par rapport à juin 2008) il en est, sans aucun doute, en partie responsable.

Les admonestations ne suffisent plus. Les banques doivent respecter leurs engagements, légitimes contreparties du plan public de soutien au secteur bancaire. Il est aujourd'hui de la responsabilité des pouvoirs publics de tout mettre en oeuvre pour y parvenir, par exemple en élargissant les ! pouvoirs du médiateur du crédit qui pourrait devenir un "*régulateur du crédit*".

Autres suggestions : serait-il illégitime qu'une banque qui restreint brutalement les facilités de caisse d'une PME doive s'en expliquer auprès d'elle ? Serait-il choquant, dans un souci de transparence, que les banques publient non seulement les encours de crédit accordés mais aussi les encours de crédit refusés ?

[Désabonnement de cette catégorie de lettres d'information](#)  
[Désabonnement des lettres d'information](#)

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises - 10 Terrasse Bellini 92806 PUTEAUX Cedex FRANCE  
Tél : 01.47.62.73.73 - Fax : 01.47.73.08.86